

ARLES_VDC_2003

GAZ DE FRANCE

*Site de l'ancienne usine à gaz de
ARLES (13)
(3 rue Mireille)*

Vidange des cuves à goudron

RAPP. N°: EC 01 022/3/03
Novembre 2003



ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE

28, RUE DE LATTRE DE TASSIGNY • B.P. 194
67300 SCHILTIGHEIM
TEL. 03 88 18 85 54 • FAX 03 88 18 85 09

TABLE DES MATIERES

<u>1</u>	<u>PRESENTATION</u>	2
<u>2</u>	<u>TRAVAUX REALISES</u>	3
<u>2.1</u>	<u>Préparatifs / installation du chantier</u>	3
<u>2.2</u>	<u>Ouverture des cuves</u>	3
<u>2.3</u>	<u>Vidange des ouvrages enterrés</u>	4
<u>2.3.1</u>	<u>Les eaux</u>	4
<u>2.3.2</u>	<u>Les goudrons et gravats souillés</u>	5
<u>2.4</u>	<u>Nettoyage des cuves</u>	6
<u>2.5</u>	<u>Remblaiement</u>	6
<u>3</u>	<u>CONCLUSION</u>	7

LISTE DES ANNEXES

Annexe A-1 : PLAN DE LOCALISATION

Annexe A-2 : LOCALISATION DES CUVES

Annexe A-3 : BORDEREAUX DE SUIVI DES DECHETS INDUSTRIELS

A-3.1 : BSDI élimination des eaux souillées

A-3.2 : BSDI élimination des goudrons

Annexe A-4 : PHOTOGRAPHIES DES TRAVAUX

Annexe A-5 : SCHEMA DE L'ALVEOLE DE STOCKAGE DES TERRES

1 PRESENTATION

Dans le cadre du Protocole d'accord signé le 25 avril 1996 entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France relatif à la maîtrise d'œuvre et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz, Gaz de France a fait réaliser la phase Investigations Protocole avec repérage des anciennes cuves à goudron sur le site de l'ancienne usine à gaz de Arles.

Adresse du site :

3 rue Mireille, Arles

Ce terrain, propriété de EDF et Gaz de France, n'est actuellement plus occupé. Il sert essentiellement de zone de stockage de matériaux et de matériel dans le cadre des chantiers EDF GDF proches.

L'annexe A-1 présente une carte de localisation ainsi qu'un plan du site.

Lors de l'audit environnemental initial de 1994, les investigations avaient permis de localiser deux emplacements suspectés de supporter des cuves enterrées contenant encore du goudron.

Le présent rapport a pour but la présentation des travaux réalisés dans le cadre des opérations de vidange, de remblaiement et d'élimination des sous-produits présents dans ces anciennes cuves à goudron.

Ces travaux ont été réalisés entre le 29 avril 2002 et le 7 juin 2002.

Préalablement au début des travaux, des investigations de terrains, menées le 23 août 2001, avaient permis de localiser plus précisément les cuves et de prélever des échantillons des produits encore présents dans ces cuves de manière à demander et obtenir des Certificats d'Acceptation Préalable auprès des Centres d'Elimination Agréés.

2 TRAVAUX REALISES

2.1 Préparatifs / installation du chantier

Le chantier a débuté le lundi 29 avril 2002. C'est l'entreprise Pollution Services installée à Dardilly (69) qui a été retenue pour réaliser les travaux de vidange des cuves.

Le chantier a débuté par les opérations suivantes :

- mise en place des différentes installations de chantier (bungalow bureaux et bungalow sanitaire)
- raccordement des bungalows aux réseaux d'eau et d'électricité
- mise en place de barrières Héras tout autour de la zone de chantier
- signalisation adaptée (panneau de chantier, piquets et rubalise) pour séparer le chantier de l'extérieur
- aménagement des aires de stockage provisoire (mise en place de film polyane sur les sols qui allaient supporter les bennes)
- délimitation de la zone de travail

Une visite d'ouverture de chantier a été réalisée en présence du coordinateur sécurité (Bureau Véritas) le lundi 29 avril au matin.

Une visite d'inspection commune avait été réalisée auparavant en présence du maître d'ouvrage, d'un représentant de l'entreprise de travaux, du coordonnateur sécurité et du maître d'œuvre.

2.2 Ouverture des cuves

Les installations repérées lors des études précédentes se sont révélées être des regards d'accès aux canalisations de goudron.

Les cuves se trouvaient en fait au Nord de l'ancien magasin en partie sous celui-ci.

Un plan de localisation des différentes infrastructures enterrées retrouvées se trouve en annexe A-2.

Deux cuves ont été trouvées :

Cuve 1 : rectangulaire
longueur : 7 m
largeur : 3 m
profondeur : 3,60 m

Cuve 2 : rectangulaire
longueur : 5 m
largeur : 3 m
profondeur : 3,60 m

Ces 2 cuves se trouvaient l'une à côté de l'autre, en partie sous le bâtiment magasin. Elles étaient reliées par une canalisation.

A côté de la cuve 1, on a retrouvé un petit regard tampon qui se déversait dans la cuve 1. C'est dans ce tampon qu'arrivait la canalisation de goudron en

provenance des anciens fours (via un regard référencé 5 sur le plan de l'annexe A-2.).

Lors des travaux d'excavation de cette canalisation, une autre canalisation, plus ancienne encore (puisque positionnée sous la précédente) a été retrouvée. Elle provenait de l'ancienne salle d'épuration et aboutissait à un ancien ouvrage maçonné, en partie détruit et comblé (ancienne cuve ?), référencé 4 sur le plan de l'annexe A-2.

Le regard n°5 situé devant l'ancienne salle des fours contenait du goudron en mélange avec des remblais.

Les restes de la cuve n°4 située au bout de la canalisation provenant de l'ancienne salle d'épuration contenaient un mélange de goudron, de remblais et de restes de maçonnerie.

Le tampon situé à côté de la cuve 1 contenait du goudron pur et un peu d'eau ammoniacale.

Les deux cuves situées au Nord du bâtiment magasin contenaient encore du goudron et des eaux.

La cuve 1 contenait environ 1 m d'eau faiblement polluée puis des goudrons pâteux en mélange avec un peu de remblais.

La cuve 2 contenait essentiellement un mélange de remblais divers (bois, paille, briques, pierre) et de goudrons pâteux.

Les toits des cuves avaient en grande partie été détruits notamment lors de la construction du bâtiment magasin. La dalle de ce bâtiment était posée sur les cuves.

Des photographies de ces cuves se trouvent en annexe A-4.

Bilan de l'ouverture :

Deux cuves à goudron rectangulaires parallèles

Un stockage tampon juste à côté de ces cuves

Un regard entre l'ancienne salle des fours et le tampon

Une ancienne cuve détruite et remblayée

2.3 Vidange des ouvrages enterrés

2.3.1 Les eaux

Les travaux de pompage des eaux ont été réalisés les 2 et 3 mai au moyen de camions citernes de 20 m³.

Par la suite, des eaux ont été pompées le 14 mai au moment du lavage des parois et fonds de cuves. Ces eaux fortement polluées ont été traitées comme du goudron liquide.

Sur l'ensemble des ouvrages (cuves et tampon), ce sont 16,18 m³ d'eaux souillées qui ont été pompées et transportées vers le centre d'élimination SOLAMAT MEREX de Rognac (13).

Ces déchets ont été éliminés par évapo-incinération.

Les phases aqueuses ont été pompées directement dans des camions citernes agréés RTDM.

La copie des Bordereaux de Suivi de Déchets Industriels se trouve en annexe A-3.

2.3.2 Les goudrons et gravats souillés

Il est à noter que pour pouvoir procéder aux travaux de vidange et de lavage des cuves, une étude préalable a été réalisée par BET Ingénierie 84 afin de vérifier si le bâtiment magasin (en partie situé au dessus des cuves) présentait une tenue mécanique satisfaisante pour permettre l'intervention du personnel de l'entreprise de travaux sans risque important.

Des travaux préalables d'étalement ont du être réalisés au niveau de la partie des cuves se trouvant sous le bâtiment magasin. Ceci pour éviter tout risque de chute de matériaux.

La quasi totalité des goudrons était sous forme pâteuse en mélange avec des remblais c'est pourquoi il a été impossible de procéder à des pompages.

Le regard présent devant l'ancienne salle des fours a été entièrement curé (goudron et remblais souillés).

L'ancienne infrastructure maçonnée située au bout de la canalisation sortant de la salle d'épuration a été également enlevée (remblais souillés pour l'essentiel).

L'ensemble des anciennes canalisations en fonte a été excavé, vidangé, nettoyé et éliminé.

Les goudrons purs ainsi que les remblais souillés présents soit dans les cuves, soit dans le tampon ont été excavés au moyen du godet rétro de la pelle hydraulique et stockés dans des bennes étanches pour être transportés vers le centre SOLAMAT MEREX de Fos.

La quasi totalité des matériaux a été éliminée par incinération.

Une partie des terres faiblement souillées a été stockée sur site provisoirement. Ces matériaux ont été recouverts d'une bâche étanche et seront éliminés ultérieurement, lors d'autres phases de travaux sur le site.

La zone de stockage de ces terres étant entièrement bétonnée en surface, il n'a pas été nécessaire de poser un film étanche sous les matériaux.

Un schéma de cette alvéole de stockage se trouve en annexe A-5.

Ces opérations se sont déroulées entre le 3 mai et le 7 juin 2002.

Le volume total des goudrons éliminés est de **288,02 tonnes** dont **5,46 tonnes** de goudron pompable et **282,56 tonnes** de goudron pâteux avec remblais.

La copie des différents Bordereaux de Suivi de Déchets Industriels se trouve en annexe A-3.

2.4 Nettoyage des cuves

Les parois et les fonds des cuves ont été grattés et nettoyés avec des raclettes et des spatules puis à l'aide d'un jet d'eau haute pression.

L'ensemble des eaux et boues générées a été pompé et envoyé en élimination au même centre SOLAMAT MEREX que les autres déchets.

2.5 Remblaiement

Avant de remblayer les cuves, les parois de celles-ci ont été percées à l'aide d'un BRH afin de permettre le libre écoulement des eaux de pluies dans le sol.

Les cuves ont été comblées avec des matériaux propres externes au site provenant de carrière (type 0/60)

Il y a eu 296,10 tonnes de remblais externes rapportés.

Il n'y a pas eu de compactage de ces matériaux notamment en raison du fait qu'une partie des cuves se trouvait sous un bâtiment.

3 CONCLUSION

Les travaux de vidange des cuves à goudron de l'ancienne usine à gaz de Arles (13) se sont déroulés du 29 avril 2002 au 7 juin 2002.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Pollution Service (69).

Ils ont mis en évidence la présence de deux cuves rectangulaires et de plusieurs restes de regards et stockages tampon ainsi que des canalisations en fonte.

Les cuves contenaient essentiellement des goudrons pâteux en mélange avec des remblais de démolition des anciens bâtiments avec un peu d'eau.

Les regards contenaient un mélange de goudron et de remblais.

Les anciennes canalisations en fonte reliant les installations de production et d'épuration aux cuves contenaient encore un peu de goudron.

L'ensemble de ces sous-produits issus de l'activité de l'ancienne usine à gaz a été extrait de ces cuves, regard, tampon et canalisations et envoyé en élimination dans les centres agréés de SOLAMAT MEREX (Rognac et Fos sur Mer).

Il y a eu 16,18 m³ d'eau et 288,02 tonnes de goudron qui ont été éliminés.

Une fois les cuves vidangées, les parois ont été grattées et nettoyées à eau haute pression.

L'ensemble des cuves a ensuite été remblayé par des matériaux type tout venant externe au site. Aucun revêtement de surface n'a été posé par la suite au dessus des zones excavées

Un ensemble de photographies des infrastructures souterraines découvertes se trouve en annexe A-4.

LISTE DES ANNEXES

Annexe A-1 : PLAN DE LOCALISATION

Annexe A-2 : LOCALISATION DES CUVES

Annexe A-3 : BORDEREAUX DE SUIVI DES DECHETS INDUSTRIELS

A-3.1 : BSDI élimination des eaux souillées

A-3.2 : BSDI élimination des goudrons

Annexe A-4 : PHOTOGRAPHIES DES TRAVAUX

Annexe A-5 : SCHEMA DE L'ALVEOLE DE STOCKAGE DES TERRES

ANNEXE A-1 : PLAN DE LOCALISATION



ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE
F - 67300 SCHILTIGHEIM B.P. 194

EDF GDF Services Avignon Grand Delta

AUG ARLES
Vidange de cuves à goudron
CARTE REGIONALE
(extrait IGN 2943E)

DATE : Nov. 2003 RAPP. N° EC 01 022/3/03

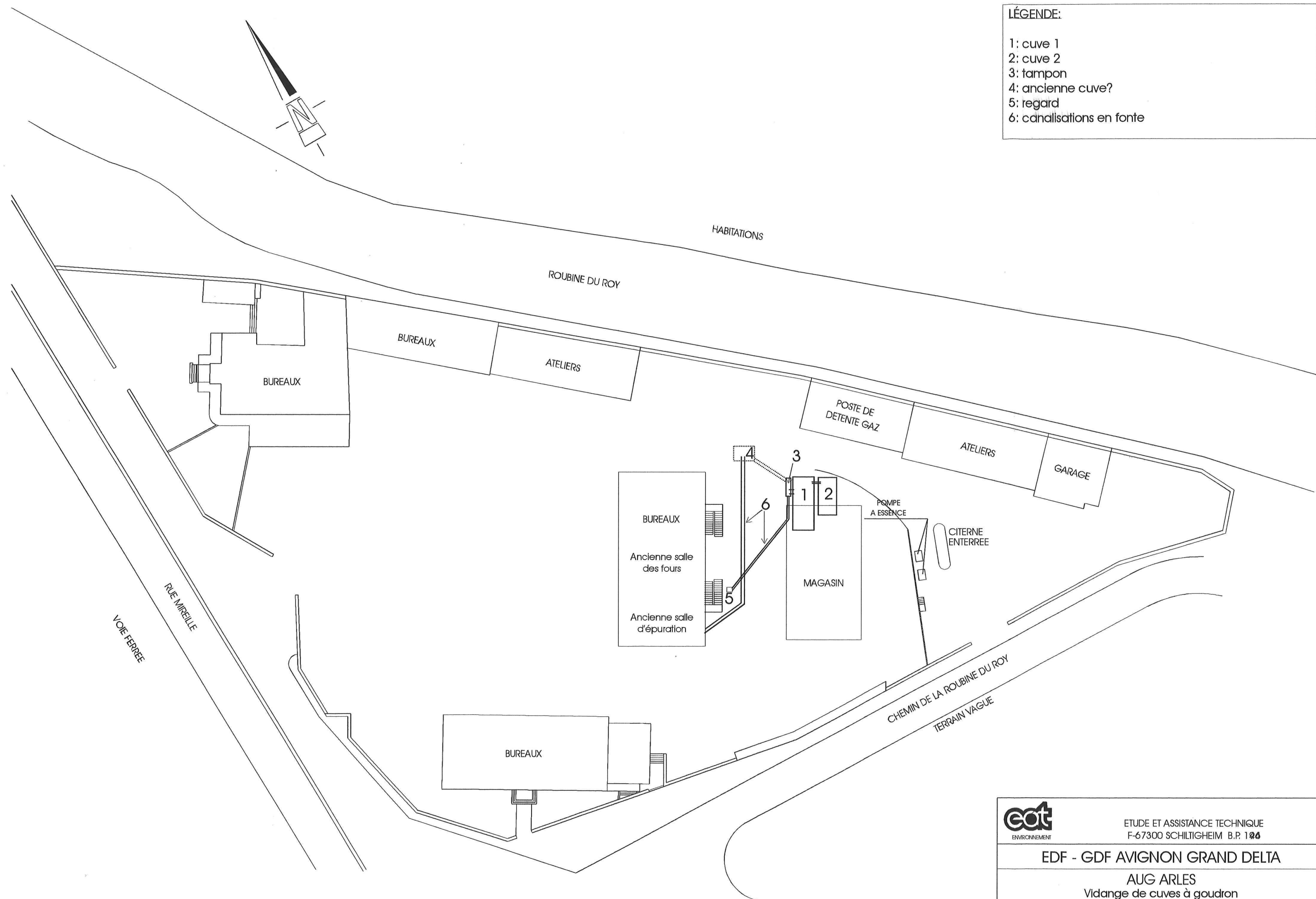
Echelle : 1/25 000e

A-1

ANNEXE A-2 : LOCALISATION DES CUVES

LÉGENDE:

- 1: cuve 1
- 2: cuve 2
- 3: tampon
- 4: ancienne cuve?
- 5: regard
- 6: canalisations en fonte



ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE
F-67300 SCHILTIGHEIM B.P. 100

EDF - GDF AVIGNON GRAND DELTA

AUG ARLES
Vidange de cuves à goudron
Localisation des cuves

DATE: Nov. 2003

RAPP.N° EC 01 022/3/03

ECHELLE: 1 : 500

A-2

ANNEXE A-3 : BORDEREAUX DE SUIVI DES DECHETS INDUSTRIELS

A-3.1 : BSDI élimination des eaux souillées

A-3.2 : BSDI élimination des goudrons

Ministère chargé de l'environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)

N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION :

G. D. F.

N° SIRET :

532 109651 000 11

RESPONSABLE :

M. BONET

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

1630 avenue de la croix rouge 87000 Aignou

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

GRAVATS
SOLUCLÉS

CODE NOMENCLATURE

050102

AU TITRE DU R.T.M.O. :

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

NON SOUSCRIPT

N° DE GROUPE :

CONSISTANCE DU DÉCHET :

☒ SOLIDE☐ BOUES☐ LIQUIDE

TRANSPORT :

☒ BENNE☐ CITERNE☐ FÔTS N°RE :☐ AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION

- INSTALLATION :

SOLAMAT

- ADRESSE - TÉLÉPHONE :

FOS

N° DE CERTIFICAT D'ACCERTATION PRÉALABLE :

010 90 503

Je soussigné, titulaire des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

22-05-02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

= 12 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION :

A. M. D.

N° SIRET :

328 750852 000 11

RESPONSABLE :

M. PASCAL

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

LES PENNES

STOCKAGE

☐ OUI Lieu du stockage☒ NON

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,
Signature :

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

22-05-02

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

= 12 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉLEX :

N° SIRET :

RESPONSABLE :

D. DORTAS

CODE FILIÈRE A.F.B. :

129

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

☐ VALORISATION☒ INCINÉRATION☐ PRÉTRAITEMENT☐ DÉTOXICATION☐ REGROUPEMENT☐ MISE EN DÉCHARGE☐ AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

SOLAMAT-MEREX

Site de Fos-sur-Mer

Route du Quai Minéralier

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature

13270 FOS-SUR-MER

Tél : 04 42 21 31 40

Fax : 04 42 21 03 90

SIRET : 440 750 028 000 11

DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

22/05/02

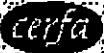
QUANTITÉ REÇUE :

13 TONNE 480

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-76.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'environnement



Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16-2-85)

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

65ho

1 - PRODUCTEUR

DÉNOMINATION: G. D. F.		N° SIRET: 59240965100071	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 avenue de la croix rouge 83 000 AVIGNON		RESPONSABLE: M. BONNET	
DÉSIGNATION DU DÉCHET: GRAVAT SOUILLÉ	CODE NOMENCLATURE: 050108	AU TITRE DU R.I.M.S.:	
CONSISTANCE DU DÉCHET: ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE		MATÈRE D'ASSIMILATION: NON SOUMIS	N° DE GROUPE:
MODE DE TRANSPORT: ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FÛTS, Nbre: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:			
MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 01040503	
INSTALLATION: SOLAMAT			
ADRESSE, TÉLÉPHONE: FOS			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45 et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature: P. O.		DATE DE REMISE AU TRANSPORTEUR: 7.06.02 QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORTEUR: 3 70 TONNES	

2 - COLLECTEUR - TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION: A. M. D.		N° SIRET: 38975085200071	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: LES PENNIES		RESPONSABLE: A. PASCAL	
STOCKAGE: ☐ OUI - Lieu de stockage: ☐ NON	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]	DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR: 7.06.02	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 3 20 TONNES	

3 - DESTINATAIRE

DÉNOMINATION:		N° SIRET:	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX:		RESPONSABLE: O. DUTAS	
		CODE FILIÈRE A.E.B.: 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ PRÉTRAITEMENT ☐ REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ:			
☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION ☐ DÉTOXICATION ☐ MISE EN DÉCHARGE			
N° CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
N° CAS DE PRÉTRAITEMENT:			
DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:			
ÉLÉMENTS DE PRISE EN CHARGE:		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 06/06/02	
DÉTAILS:		QUANTITÉ RECUE: 9 TONNES 780	
SOLAMAT MEREX Site de Fos-sur-Mer Route du Quai Minéralier 13270 FOS-SUR-MER Tél: 04 42 11 31 40 Fax: 04 42 05 05 90			

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement les personnes qui, en violation des articles 3 et 24 - 3° de la Loi N° 75-632 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16-2-85)

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

6153

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION : SOLAMAT	N° SIRET : 589 308 500 001
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 1630 avenue de la Croix Rouge 84000 Aigues	RESPONSABLE : M. BONET
DÉSIGNATION DU DÉCHET : CRIVATTS	CODE NOMENCLATURE : 0901708
SOUILLÉ	AUTRE DU R.I.M.D. : NON SOUILLÉ
CONSISTANCE DU DÉCHET : ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE	MATÈRE D'ASSIMILATION : NON SOUILLÉ
TRANSPORT : ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FOTS NBRÉ : ☐ AUTRE PRÉCISEZ :	N° DE GROUPE : 010 30 503
MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION	N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 010 30 503
INSTALLATION : SOLAMAT	
ADRESSE - TÉLÉPHONE : 1630	

Attesta l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.46, et qui notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION : A. M. D.	N° SIRET : 589 308 500 001
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : LES PENNES	RESPONSABLE : M. PHILLIPS
STOCKAGE : ☐ OUI, ☒ NON	DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR : 27.05.02
Quantité remise au transport : 320 TONNES	

3 DESTINATAIRE

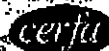
DÉNOMINATION : SOLAMAT MEREX	N° SIRET :
ADRESSE : Site de Fos-sur-Mer	RESPONSABLE : D. DUMAS
TÉLÉPHONE : 13270 FOS-SUR-MER	CODE FIÈRE A.F.R. : 85
TÉLEX : Tél : 04 92 44 34 42	REGROUPEMENT : ☐ AUTRE PRÉCISEZ
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : ☒ VALORISATION ☐ INCINÉRATION	MISE EN DÉCHARGE : ☐
EN CAS DE RÉGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :	
DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	DESTINATION FINALE DU DÉCHET :
MOTIFS : Signature	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 27/5/2002
	QUANTITÉ REÇUE : 15 TONNES 560

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations, Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

0091

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION :

G. D. F.

N° SIRET :

592 109651 000 11

RESPONSABLE :

M. BONET

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

1630 avenue de la croix rouge 34000 Aigues

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

GRAVATS
SOUILLÉS

CODE NOMENCLATURE

05 01 08

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

NON SOUMIS

N° DE GROUPE :

CONSISTANCE DU DÉCHET :

☒ SOLIDE☐ BOUES☐ LIQUIDE

TRANSPORT :

☒ BENNE☐ CITERNE☐ FÔTS NBRE :☐ AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

INCINÉRATION

- INSTALLATION :

SOLAMAT

- ADRESSE - TÉLÉPHONE :

FOS

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

070 90 503

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

17.05.02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

312 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION :

A. M. D.

N° SIRET :

385 750852 000 11

RESPONSABLE :

M. PASCAL

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

LES PENNES

STOCKAGE

☐ OUI Lieu du stockage☒ NONAyant pris connaissance des informations ci-dessus,
Signature :

DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR :

17.05.02

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

312 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION :

SOLAMAT MEREX

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉLEX :

Site de Fos-sur-Mer
Route du Quai Minéralier
13270 FOS-SUR-MER

N° SIRET :

RESPONSABLE :

D. Dumas

CODE FILIÈRE A.F.B. :

45

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

☐ VALORISATION☒ INCINÉRATION

Tél : 04 42 11 31 40

Fax : 04 42 05 65 50

SIRET : 646 950 022 000 28

☐ REGROUPEMENT☐ MISE EN DÉCHARGE☐ AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

- DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

17/05/2002

MOTIFS :

QUANTITÉ REÇUE :

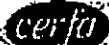
44 TONNES 510g

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)



N° 07-0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5912

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION :

G. D. F.

N° SIRET :

542 109 651 000 11

RESPONSABLE :

M. BONET

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

1630 avenue de la croix rouge 84000 Aragnou

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

GRAVATS
SOUILLES

CODE NOMENCLATURE

050108

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

NON SOUMIS

N° DE GROUPE :

CONSISTANCE DU DÉCHET :

☒ SOLIDE☐ BOUES☐ LIQUIDE

TRANSPORT :

☒ BENNE☐ CITERNE☐ FÛTS NRE :☐ AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION

- INSTALLATION :

SOLAMAT

- ADRESSE - TÉLÉPHONE :

FOS

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

07090503

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

21.05.02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

342 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION :

A. M. D.

N° SIRET :

3897508200011

RESPONSABLE :

M. PASCAL

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

LES PERNNES

STOCKAGE :

☐ OUI Lieu du stockage

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

21.05.02

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

212 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION :

SOLAMAT-MEREX

ADRESSE :

Site de Fos-sur-Mer

TÉLÉPHONE :

Route du Quai Minéralier

TÉLEX :

13270 FOS-SUR-MER

Tél : 04 42 11 31 40

Fax : 04 42 05 05 90

N° SIRET :

RESPONSABLE :

J. JUMES

CODE FILIÈRE A.F.B. :

05

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

☐ VALORISATION☒ INCINÉRATION

EN CAS DE RÉGROUPEMENT INDIQUEZ LA DÉSIGNATION FINALE DU DÉCHET :

☐ RÉGROUPEMENT☐ AUTRE PRÉCISEZ☐ MISE EN DÉCHARGE

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

- DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

21/05/02

MOTIFS

QUANTITÉ REÇUE :

13 TONNES 740.

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement, toutes fausses déclarations. Articles B et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 16-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1- PRODUCTEUR

DÉNOMINATION:

G.D.T.

N° SIRET:

542 107 651 000 11

RESPONSABLE:

M. BONET

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX:

1630 avenue de la Croix Rouge 24000 Mignas

DÉSIGNATION DU DÉCHET:

GRAVATS
SOUILLES

CODE NOMENCLATURE

050108

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIERE D'ASSIMILATION:

NON SOUL.

N° DE GROUPE:

CONSISTANCE DU DÉCHET:

☒ SOLIDE

☐ BOUES

☐ LIQUIDE

TRANSPORT:

☒ BENNE

☐ CITERNE

☐ Fûts Nbre:

☐ AUTRE PRÉCISEZ:

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE:

INCINÉRATION

- INSTALLATION:

SOLAMAT

- ADRESSE - TÉLÉPHONE:

R.S.

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE:

010 30 503

Visa l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature:

DATE DE REMISE AU TRANSPORT:

21.05.02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT:

212 TONNE

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION:

A.M.D.

N° SIRET:

385 750 852 000 11

RESPONSABLE:

M. PASCAL

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX:

LES PENNES

STOCKAGE:

☐ OUI Lieu du stockage

☒ NON

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,

Signature:

[Signature]

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR:

21.05.02

QUANTITÉ TRANSPORTÉE:

212 TONNE

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:

TÉLEX:

SOLAMAT MEREX

Site de Fos-sur-Mer
Route du Quai Minéralier
13270 FOS-SUR-MER
Tél: 04 42 11 31 44

N° SIRET:

RESPONSABLE:

CODE FILIERE A.F.B.:

25

OPÉRATION SUR LE DÉCHET:

☐ VALORISATION

☒ INCINÉRATION

☐ PRÉTRAITEMENT

☐ DÉTOXICATION

☐ AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT:

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE:

Signature:

[Signature]

MOTIFS:

DESTINATAIRE SOLAMAT MEREX

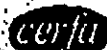
Site de Fos-sur-Mer
Route du Quai Minéralier
13270 FOS-SUR-MER
Tél: 04 42 11 31 44
Fax: 04 42 08 01 50

21/05/02

8

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 6 et 7 de la loi n° 62-540 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION:

G.D.F.

N° SIRET:

54210265100011

RESPONSABLE:

M. BONET

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX:

1630 avenue de la croix rouge 84000 Aigues

DÉSIGNATION DU DÉCHET:

GRAVATS
SOLICILES

CODE NOMENCLATURE

050708

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION:

NON SOLICILES

N° DE GROUPE:

CONSISTANCE DU DÉCHET:

☒ SOLIDE☐ BOUES☐ LIQUIDE

TRANSPORT:

☒ BENNE☐ CITERNE☐ FÛTS NBR:☐ AUTRE PRÉCISEZ:

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION

- INSTALLATION:

SOLAMAT

- ADRESSE - TÉLÉPHONE:

FOS

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE:

04090509

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.95, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature:

DATE DE REMISE AU TRANSPORT:

15.05.02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT:

212 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION:

M.M.D.

N° SIRET:

38975085200011

RESPONSABLE:

M. PASCAL

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX:

LES PENNES

STOCKAGE

☐ OUI Lieu du stockage

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,
Signature:

DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR:

15.05.02

QUANTITÉ TRANSPORTÉE:

212 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION:

SOLAMAT*MEREX

Site de Fos-sur-Mer

Route du Quai Minéralier

13270 FOS-SUR-MER

Tél: 04 42 11 31 40

Fax: 04 42 05 05 90

N° SIRET:

RESPONSABLE:

D. Dumas

CODE FILIÈRE A.F.B.:

25

OPÉRATION SUR LE DÉCHET:

☐ VALORISATION☒ INCINÉRATION

PRÉTRAITEMENT

☐ REGROUPEMENT☐ AUTRE PRÉCISEZ☐ MISE EN DÉCHARGE

EN CAS DE REGROUPEMENT, INDICER LA DÉSIGNATION FINALE DU DÉCHET:

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT:

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:

- DESTINATION FINALE DU DÉCHET:

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE:

Signature:

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE:

15/5/2002

MOTIFS

QUANTITÉ REÇUE:

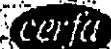
12 TONNES 060

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-833 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5501

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION :

G. D. F.

N° SIRET :

52210465100011

RESPONSABLE :

M. BONET

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

1630 avenue de la Croix Rouge 85000 Aiguillon

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

GRAVATS
SQUILLES

CODE NOMENCLATURE

050708

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

NON SOUMIS

N° DE GROUPE :

CONSISTANCE DU DÉCHET :

☒ SOLIDE☐ BOUES☐ LIQUIDE

TRANSPORT :

☒ BENNE☐ CITERNE☐ FÔTS NBRE :☐ AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

INCINÉRATION

- INSTALLATION :

SOLAMAT

- ADRESSE - TÉLÉPHONE :

FUS

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

07090503

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

16.05.02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

3 12 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION :

A. M. D.

N° SIRET :

38975085200011

RESPONSABLE :

M. PASCAL

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

LES PENNES

STOCKAGE :

☐ OUI Lieu du stockage :

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :

DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR :

16.05.02

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

3 12 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉLEX :

SOLAMAT MEREX

Site de Fos-sur-Mer

Route du Quai Minéralier

13270 FOS-SUR-MER

Tel : 04 42 11 31 40

Fax : 04 42 11 31 40

SIRET : 646 980 023 000 38

N° SIRET :

RESPONSABLE :

D. DUBES

CODE FILIÈRE A.F.B. :

85

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

☐ VALORISATION☒ INCINÉRATION☐ REGROUPEMENT☐ AUTRE PRÉCISEZ :☐ MISE EN DÉCHARGE

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ :

INCINÉRATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

- DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

1615 kg.

MOTIFS :

QUANTITÉ RECUE :

16 TONNES 000.

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 16-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

N° 07 0320

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16-2-85)

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5814

1 PRODUCTEUR		N° SIRET: 542 10851 000 11
DÉNOMINATION: G. D. I.		RESPONSABLE: M. BONNET
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 avenue de la route range 14000 Arzon		
DÉSIGNATION DU DÉCHET: GRAVATS SOUILLÉS	CODE NOMENCLATURE: 050 103	AU TITRE DU R.I.M.D. MATIÈRE D'ASSIMILATION: NON SOULAIÉS N° DE GROUPE:
CONSISTANCE DU DÉCHET:	☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE	
TRANSPORT: ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FOTS NBRE: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:		
MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 040 90 509
INSTALLATION: SOLAMAT		
ADRESSE - TÉLÉPHONE: FOS		
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		
Signature: [Signature]		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 16.05.02
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 212 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 388 750852 000 44
DÉNOMINATION: A. M. D.		RESPONSABLE: M. PACHEAL
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: LES PENNES		
STOCKAGE: ☐ OUI ☒ NON	Lieu du stockage: Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]	DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR: 16.05.02
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 212 TONNES

3 DESTINATAIRE		N° SIRET:
DÉNOMINATION:		RESPONSABLE: D. VORAT
ADRESSE:		CODE FILIÈRE A.R.B.: RS
TÉLÉPHONE:		
TÉLEX:		
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☐ INCINÉRATION ☐ PRÉTRAITEMENT ☐ DÉTOXICATION ☐ REGROUPEMENT ☐ MISE EN DÉCHARGE ☐ AUTRE PRÉCISEZ		
EN CAS DE REGROUPEMENT, INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:		
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT: SOLAMAT MEREX Site de Fos-sur-Mer		
DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT: Réam du Quai Minéralier 13270 FOS-SUR-MER		
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE: 16/05/02		
MOTIFS: [Signature]		
QUANTITÉ REÇUE: 14 TONNES 460		

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 18.2.85)

N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR

N° SIRET :

592 707 651 000 41

RESPONSABLE :

M BONNET

DÉNOMINATION :

G.D.F.

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

1630 avenue de la croix rouge 14000 Amigny

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

GR AVATS
SOUILLES

CODE NOMENCLATURE

05 01 08

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIERE D'ASSIMILATION :

N° DE GROUPE :

NON SOUMIS

CONSISTANCE DU DÉCHET :

☒ SOLIDE

☐ BOUES

☐ LIQUIDE

TRANSPORT :

☒ BENNE

☐ CITERNE

☐ Fûts Nbre :

☐ AUTRE PRÉCISEZ :

MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

INCINÉRATION

INSTALLATION :

SOLAMAT

ADRESSE, TÉLÉPHONE :

FOS

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

07090503

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

P. Bonnet

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

12-05-02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

2 12 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

N° SIRET :

389 750 852 000 44

DÉNOMINATION :

A.M.D.

RESPONSABLE :

M. PASCAL

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

LES PENNES

STOCKAGE

☐ OUI. Lieu du stockage :

Avant pris connaissance des informations ci-dessus,

Signature :

P. Pascal

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

14-05-03

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

3 12 TONNES

3 DESTINATAIRE

N° SIRET :

DÉNOMINATION :

SOLAMAT MEREX

ADRESSE :

Site de Fos-sur-Mer

TÉLÉPHONE :

Route du Quai Minéralier

TÉLEX :

13270 FOS-SUR-MER

RESPONSABLE :

D. Dumas

CODE FILIÈRE A.F.B. :

25

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

☐ VALORISATION

☒ INCINÉRATION

☐ REGROUPEMENT

☐ AUTRE PRÉCISEZ

☐ MISE EN DÉCHARGE

EN CAS DE REGROUPEMENT INDICER LE N° DE CLASSE ET LA DÉSIGNATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

DÉSTINATION FINALE DU DÉCHET :

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

MOTIFS :

D. Dumas

DÉCHETS-PRIS EN CHARGE LE :

15/05/02

QUANTITÉ REÇUE :

41 TONNES 380

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 16-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire



N° 07.0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5612

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION : G. D. F.		N° SIRET : 542 109 651 000 71	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 1630 Avenue de la Craie rouge 34000 AUVIGNON		RESPONSABLE : M. BONET	
DESIGNATION DU DÉCHET : GRAVATS SOUILLES		CODE NOMENCLATURE : 050708	
CONSISTANCE DU DÉCHET : ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE		Matière d'assimilation : NON SOUMIS	
TRANSPORT : ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FÔTS NRE : ☐ AUTRE PRÉCISEZ :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 01090503	
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION			
- INSTALLATION : SOLAMAT			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE : FOS			

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

7. 05. 02

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

= 42 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION : A. M. D.		N° SIRET : 388 970 852 000 71	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : LES PENNES		RESPONSABLE : M. PASCAL	
STOCKAGE : ☐ OUI Lieu du stockage : ☒ NON		Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :	
		DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR : 7. 05. 02	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : = 42 TONNES	

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION : SOLAMAT MEREX		N° SIRET :	
ADRESSE : Site de Fos-sur-Mer		RESPONSABLE : D. Dumes	
TÉLÉPHONE : Route du Quai Minéralier		CODE FILIÈRE A.P.B. : 25	
TÉLEX : 13270 FOS-SUR-MER			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION ☐ RÉGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ			
Tél : 04 42 11 31 40			
Fax : 04 42 05 05 80			
SIRET : 646 950 022 000 38			

EN CAS DE RÉGROUPEMENT, INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

- DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

71512002

MOTIFS

QUANTITÉ REÇUE :

13 TONNES 180

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET: 53210965100011
DÉNOMINATION: G.D.F.		RESPONSABLE: M. BONET
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 Avenue de la Croix rouge 84000 AIGNON		
DÉSIGNATION DU DÉCHET: GRAVAT SOUILLE 9 par GOURON	CODE NOMENCLATURE: 05P109	AUTRE TITRE DU R.T.M.D.: MATIÈRE D'ASSIMILATION: NON SOULMIS N° DE GROUPE:
CONSISTANCE DU DÉCHET: ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE		
TRANSPORT: ☒ BÉNNE ☐ CITERNE ☐ FÔTS NBR: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:		
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION - INSTALLATION: SOLAMAT - ADRESSE - TÉLÉPHONE: FOS		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 01030503
Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.46, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature: PO [Signature]		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 7.05.02 QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 2 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 38595085200011
DÉNOMINATION: A.M.D.		RESPONSABLE: M. PASCAL
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: LES PENNES		
STOCKAGE: ☐ OUI Lieu du stockage: ☒ NON	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]	DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR: 7.05.02 QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 2 TONNES

3 DESTINATAIRE		N° SIRET:
DÉNOMINATION: SOLAMAT MEREX		RESPONSABLE: D. DUBES
ADRESSE: Site de Fos-sur-Mer		CODE FILIÈRE A.F.R.: 35
TÉLÉPHONE: Route du Quai Minéralier		
TÉLEX: 13270 FOS-SUR-MER		
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION	Tél: 04 42 11 31 49 Fax: 04 42 05 95 90 SIRET: 645 950 022 000 38	☐ REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ ☐ MISE EN DÉCHARGE
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:		
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT: - DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT: - DESTINATION FINALE DU DÉCHET:		
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE:	Signature: [Signature]	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 7/5/02
MOTIFS:		QUANTITÉ REÇUE: 15 TONNES 910.

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)

N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

374

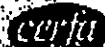
1 PRODUCTEUR		N° SIRET: 542 102 651 000 14	
DÉNOMINATION: G.D.F.		RESPONSABLE: M. BONTÉ	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 Avenue de la Croix Rouge 64 ALIGNAN			
DÉSIGNATION DU DÉCHET: GRAVATS SOUTERRAINS	CODE NOMENCLATURE: 050108	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATÈRE D'ASSIMILATION: NIN SAU M	N° DE GROUPE:
CONSISTANCE DU DÉCHET: ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE			
TRANSPORT: ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FÔTS NBRE: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 070 80 508	
- INSTALLATION: SOLAMAT			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE: FOS			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour la conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 13.05.02	
Signature: [Signature]		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 12 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 375 950 852 000 14	
DÉNOMINATION: A.M.D.		RESPONSABLE: PASCAL	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: LES PENNES			
STOCKAGE: ☐ OUI ☒ NON	Si oui, lieu du stockage:	DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR: 13.05.02	
Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 12 TONNES	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET:	
DÉNOMINATION: SOLAMAT MEREX		RESPONSABLE: D. Dumas	
ADRESSE: Site de Fos-sur-Mer		CODE FILIÈRE A.F.B.: 15	
TÉLÉPHONE: Route du Quai Minéralier			
TÉLEX: 13270 FOS-SUR-MER			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION		☐ REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ	
Tél: 04 42 11 34 40		☐ MISE EN DÉCHARGE	
Fax: 04 42 05 05 00			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVÉ ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT:			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET:	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE:	Signature: [Signature]	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 13/5/02	
MOTIFS:		QUANTITÉ REÇUE: 11 TONNES 360	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire



N° 07-0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION: G.D.F.		N° SIRET: 542 102 651 000 21	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 avenue de la croix d'auze 84000 AVIGNON		RESPONSABLE: M. Bonet	
DESIGNATION DU DÉCHET: GRAVATS SOUILLÉS	CODE NOMENCLATURE: 050 108	AU TITRE DU R.T.M.D.	
CONSISTANCE DU DÉCHET: ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE		MATÈRE D'ASSIMILATION: NON SOUMISE	N° DE GROUPE:
TRANSPORT: ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FÔTS NBRE: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 010 80 503	
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 13.05.02	
- INSTALLATION: SOLAMAT		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 242 TONNES	
- ADRESSE - TÉLÉPHONE: FOS		Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour la conditionnement et l'emballage ont été remplies.	
Signature:			

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION: A.M.D.		N° SIRET: 385 750 852 000 11	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: LES PENNE		RESPONSABLE: P. PASCAL	
STOCKAGE: ☐ OUI ☒ NON	Lieu du stockage:	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR: 13.05.02	
Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature:		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 72 TONNE	

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION: SOLAMAT MEREX		N° SIRET:	
ADRESSE: Site de Fos-sur-Mer		RESPONSABLE: D. Dumas	
TÉLÉPHONE: Route du Quai Minéralier		CODE FILIÈRE A.F.B.: 30	
TÉLEX: 13270 FOS-SUR-MER			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION		☐ REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ	
Tél: 04 82 11 34 40		☐ MISE EN DÉCHARGE	
Fax: 04 82 05 08 00			
SIRET: 646 960 922 000 38			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDICER LE N° DE CUVES ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT:			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:			
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE:		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 13.05.02	
MOTIFS:		QUANTITÉ REÇUE: 13 TONNES 520	
Signature:			

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-79.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)

certifié

N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5758

1 PRODUCTEUR		N° SIRET: 542 109 651 000 71	
DÉNOMINATION: G. D. F.		RESPONSABLE: M. BONET	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 Avenue de la Croix Rouge 84 000 AVIGNON			
DÉSIGNATION DU DÉCHET: GRAVATS SOUILLES	CODE NOMENCLATURE: 050108	AU TITRE DU R.T.M.D. MATIÈRE D'ASSIMILATION: NON SOULAIÉS	
CONSISTANCE DU DÉCHET: ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE			
TRANSPORT: ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FÔTS NBRE: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 01090503	
- INSTALLATION: SOLAMAT			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE: FOS			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 14.05.02	
Signature: [Signature]		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: ~ 12 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 385 250 852 000 71	
DÉNOMINATION: A. M. D.		RESPONSABLE: M. PASCAL	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: LES PENNES			
STOCKAGE: ☐ OUI. Lieu du stockage: ☒ NON	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]	DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR: 14.05.02	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: ~ 12 TONNES	

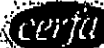
3 DESTINATAIRE		N° SIRET:	
DÉNOMINATION: SOLAMAT*MEREX		RESPONSABLE: D. DUNES	
ADRESSE: Site de Fos-sur-Mer		CODE FILIÈRE A.F.B.: 25	
TÉLÉPHONE: Route du Quai Minéralier			
TÉLEX: 13270 FOS-SUR-MER			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION		REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ ☐	
Tél: 04 42 11 31 40		MISE EN DÉCHARGE ☐	
Fax: 04 42 85 03 90			
Email: 044 950 022 000 38			
EN CAS DE RÉGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT:			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET:	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE:	Signature: [Signature]	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 14/5/2002	
MOTIFS:		QUANTITÉ REÇUE: 13 TONNES 680	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16-2-85)



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5706

1 PRODUCTEUR		N° SIRET: 54210265100011	
DÉNOMINATION: G.D.F.		RESPONSABLE: M. BONNET	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 avenue de la croix Rouge 84000 Aragnon			
DÉSIGNATION DU DÉCHET: GRAVATS SOUILLES	CODE NOMENCLATURE: 050708	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATÈRE D'ASSIMILATION: NON SOUMIS	N° DE GROUPE:
CONSISTANCE DU DÉCHET: ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE			
TRANSPORT: ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FÔTS NBRE: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 01090503	
- INSTALLATION: SOLAMAT			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE: 05			
Attesté l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 14.05.02	
Signature: [Signature]		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 212 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 38575085200011	
DÉNOMINATION: A.M.D.		RESPONSABLE: M. PASCAL	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: LES PENNES			
STOCKAGE: ☐ OUI ☒ NON	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]		DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR: 14.05.02
Lieu du stockage:			QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 212 TONNES

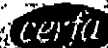
3 DESTINATAIRE		N° SIRET:	
DÉNOMINATION:		RESPONSABLE:	
ADRESSE:		CODE FILIÈRE A.E.B.: 25	
TÉLÉPHONE:			
TÉLEX:			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION ☐ PRÉTRAITEMENT ☐ DÉTOXICATION ☐ REGROUPEMENT ☐ MISE EN DÉCHARGE ☐ AUTRE PRÉCISEZ			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT:			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:		DESTINATION FINALE DU DÉCHET:	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE:	Signature: [Signature]	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 14/05/02	
MOTIFS:	QUANTITÉ REÇUE: 16 TONNES 040		

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)



N° 07-0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 522 109 693 000 11	
DÉNOMINATION : G.D.F.		RESPONSABLE : M. BONET	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 1630 avenue de la Croix rouge 84000 AVIGNON		AU TITRE DU R.T.M.D. :	
DÉSIGNATION DU DÉCHET : EAU T COUPRON	CODE NOMENCLATURE : 030 108	MATÈRE D'ASSIMILATION : Non soumise	N° DE GROUPE :
CONSISTANCE DU DÉCHET : ☐ SOLIDE ☐ BOUES ☒ LIQUIDE			
TRANSPORT : ☐ BENNE ☒ CITERNE ☐ FÛTS Nbre : ☐ AUTRE PRÉCISEZ :			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 010 90 503	
- INSTALLATION : SOLAMAT			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE : ROGNAC			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.86, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 14.05.02	
Signature :		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 28 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 331 840 478 000 38	
DÉNOMINATION : BAREZA		RESPONSABLE : M. PEREZ	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : VITROLLES			
STOCKAGE : ☐ OUI Lieu du stockage	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 14.05.02	
☒ NON		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 28 TONNES	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET :	
DÉNOMINATION :		RESPONSABLE :	
ADRESSE :		CODE FILIÈRE A.F.B. : 25	
TÉLÉPHONE :			
TÉLEX :			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION		☐ PRÉTRAITEMENT ☐ REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ	
☐ DÉTOXICATION		☐ MISE EN DÉCHARGE	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 14.05.02	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 4 TONNES 84	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 16-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire



1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 5421865100011		RESPONSABLE : M. BONET		ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 163 avenue de la case rouge 14000 AIVIGNEY		DESIGNATION DU DECHET : 624444		CODE NOMENCLATURE : 050708		AU TITRE DU R.T.M.D.		Matière d'assimilation : NON soumise		CONSISTANCE DU DECHET : ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE		TRANSPORT : ☒ BENNE ☐ CITERNE ☐ FOTS NBRG : ☐ AUTRE PRÉCISEZ : ☐		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 07080503		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 15.05.02		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 212 TONNES	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont adossées au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.85, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature : <i>[Signature]</i>																									

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 38375085200011		RESPONSABLE : M. PASCAL		ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : LES PÉNÉES		STOCKAGE : ☐ OUI ☒ NON		Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : <i>[Signature]</i>		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 15.05.02		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 212 TONNES	
----------------------------------	--	---------------------------	--	-------------------------	--	--	--	---	--	--	--	--	--	-----------------------------------	--

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : <i>[Blank]</i>		RESPONSABLE : D. DUBES		CODE RUÈRE A.F.B. : 25		DÉNOMINATION : Site de Fos-sur-Mer Route du Quai Minéralier 13270 FOS-SUR-MER Tél. : 04 42 11 31 40 Fax : 04 42 04 03 80		OPÉRATION SUR LE DECHET : ☒ INCINÉRATION ☐ VALORISATION ☐ REGRUPPEMENT ☐ REGRUPPEMENT ☐ MISE EN DÉCHARGE ☐ AUTRE PRÉCISEZ : ☐		EN CAS DE RÉGRUPPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DECHET :		EN CAS DE PRÉTRAIEMENT :		- DESCRIPTION DU PRÉTRAIEMENT :		REFUS DE PRISE EN CHARGE LE : <i>[Blank]</i>		Signature : <i>[Signature]</i>		DECHETS PRIS EN CHARGE LE : 15.05.02		QUANTITÉ RECUE : 212 TONNES		MOTIFS : <i>[Blank]</i>	
-----------------------	--	---------------------------	--	------------------------	--	------------------------	--	--	--	---	--	--	--	--------------------------	--	---------------------------------	--	--	--	--------------------------------	--	--------------------------------------	--	-----------------------------	--	-------------------------	--

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16-2-85)



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET: 322 066 432 000 20	
DÉNOMINATION: POLLUTION SERVICE		RESPONSABLE: N. PONCHON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 366 du Salm 65570 DARDAILLY			
DESIGNATION DU DÉCHET: eau souillée		CODE NOMENCLATURE: 180 706	AU TITRE DU R.T.M.D.
		MATIERE D'ASSIMILATION: NON SOUMIS	N° DE GROUPE:
CONSISTANCE DU DÉCHET: ☐ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE:			
TRANSPORT: ☐ BENNE ☒ CITERNE ☐ Fûts Nbre: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 020 42 524	
- INSTALLATION: SOLAMAT			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE: ROGNAC			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 2.05.02	
Signature: [Signature]		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 38 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 342 940 436 000 38	
DÉNOMINATION: BAEZA		RESPONSABLE: P. RAZZ	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: VITROLLES			
STOCKAGE: ☐ OUI Lieu du stockage		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR: 2.05.02	
☒ NON		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 38 TONNES	
Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]			

3 DESTINATAIRE		N° SIRET: SOLAMAT MEREX 44 549 022 000 20	
DÉNOMINATION:		RESPONSABLE: D. DUMAS	
ADRESSE: Montée des Pins			
TÉLÉPHONE: B.P. 57		CODE FILIÈRE A.F.R. 25	
TÉLEX: 13340 ROGNAC			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION		AUTRE PRÉCISEZ:	
☐ PRÉTRAITEMENT ☐ DÉTOXICATION		☐ MISE EN DÉCHARGE	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT:			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:		DESTINATION FINALE DU DÉCHET:	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE: [Signature]		DÉCHETS EN CHARGE LE: 02/05/02	
MOTIFS:		QUANTITÉ REÇUE: 6 TONNES 080.	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

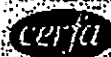
EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement



BORDEREAU DE

Ministère chargé de l'Environnement



N° 07.0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHET

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION	6 DF
RESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX	1630 AVENUE de la
DÉSIGNATION DU DÉCHET	COI

CONSISTANCE DU DÉCHET :	☐ SOLIDE	☐ BO
TRANSPORT :	☒ BENNE	☐ FOT
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION - INSTALLATION : SOLAMAT - ADRESSE - TÉLÉPHONE : FOS		

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.46, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : PO

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION	POLLUTION SERVICE pour CDI	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX	36k du Subin 68570 DARDILLY	
DÉSIGNATION DU DÉCHET	CODE NOMENCLATURE	
eau souillée	180 986	
CONSISTANCE DU DÉCHET :	☐ SOLIDE	☐ BO
TRANSPORT :	☐ BENNE	☒ CITERNE
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION - INSTALLATION : SOLAMAT - ADRESSE - TÉLÉPHONE : ROGNAC		

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.46, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : PO

2 COLLECTEUR-TRANS

DÉNOMINATION	HMID
RESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX	LES P
STOCKAGE	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :
☐ OUI	Lieu du stockage
☒ NON	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION	BAIE ZA ASSAINISSEMENT
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX	VITROLLES
STOCKAGE	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :
☐ OUI	Lieu du stockage
☒ NON	

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION	SOLAMAT
RESSE	Site de Fos
TÉLÉPHONE	Route du Qu
TÉLEX	13270 FOS
OPÉRATION SUR LE DÉCHET :	Tél : 04 4
VALORISATION	Fax : 04 4
☒ INCINÉRATION	Tél : 64 5

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION		
ADRESSE		
TÉLÉPHONE		
TÉLEX		
OPÉRATION SUR LE DÉCHET :	☐ PRÉTRAITEMENT	☐ REG
☐ VALORISATION	☒ INCINÉRATION	☐ DÉTOXICATION
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU		
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :		
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FI
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DI
MOTIFS		OU

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 e

EXEMPLAIRE N°

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le d

Ministère chargé de l'environnement

Arrête du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)

certa

N° 07.0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DECHETS INDUSTRIELS

1. PRODUCTEUR		N° SIRET: 322 066 432 000 20
DÉNOMINATION: POLLUTION SERVICE Pour C.D.F.	RESPONSABLE: M. PONCHON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 304 du Subin 64540 DARNILLY		
DÉSIGNATION DU DÉCHET: eau & ouillies	CODE NOMENCLATURE: 180 706	AU TITRE DU R.T.M.D. MATIÈRE D'ASSIMILATION: NON SOUILLÉ
CONSISTANCE DU DÉCHET:	☐ SOLIDE ☐ BOUES ☒ LIQUIDE	
TRANSPORT: ☐ BENNE ☒ CITERNE ☐ FÔTS NBR: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:		
- MODÉ D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION - INSTALLATION: SOLAMAT - ADRESSE - TÉLÉPHONE: ROGNAC		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 020 42 525
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature: PO [Signature]		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 3.05.02 QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 8 TONNES

2. COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 351 930 392 000 37
DÉNOMINATION: BAE 24	RESPONSABLE: M. PEREZ	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: VITROLLES		
STOCKAGE: ☐ OUI Lieu de stockage ☒ NON	Avant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR: 3.05.02 QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 8 TONNES

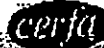
3. DESTINATAIRE		N° SIRET: 1
DÉNOMINATION: SOLAMAT MEREX	RESPONSABLE: [Signature]	
ADRESSE: Montée des Pins	CODE FILIÈRE A.F.B.: [Signature]	
TÉLÉPHONE: B.P. 57		
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION	☐ PRÉTRAITEMENT ☐ RÉGÉNÉRATION ☐ AUTRE PRÉCISEZ	
EN CAS DE REGROUPEMENT, INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET: 13500 ROGNAC, DÉCHARGE, Tél: 04 42 87 72 40 MISE EN DÉCHARGE, Fax: 04 42 87 42 62		
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT: - DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT:		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET:
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE: [Signature]	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 03/05/02	
MOTIFS:	QUANTITÉ REÇUE: 5 TONNES 80	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-B5 (J.O. du 16.2.85)



N° 07.0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5566

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 552 107 651 000 11	
DÉNOMINATION : G D F		RESPONSABLE : P. BONNET	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 1630 AVENUE de la Croix Rouge 84 000 AVIIGNON			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Goudron	CODE NOMENCLATURE : 050 10 8	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIERE D'ASSIMILATION : NON SOUMIS	N° DE GROUPE :
CONSISTANCE DU DÉCHET :	☒ SOLIDE	☐ BOUES	☐ LIQUIDE
TRANSPORT :	☒ BENNE	☐ CITERNE	☐ FÔTS NBRE : ☐ AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 01030503	
- INSTALLATION : SOLAMAT			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE : FOS			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour la conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 6.05.02	
Signature :		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 3 10 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 388 250 852 000 11	
DÉNOMINATION : A.M.D.		RESPONSABLE : PASCAL	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : LES PENNES			
STOCKAGE	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :		DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR : 6.05.02
☐ OUI - Lieu du stockage			QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 3 10 TONNES
☒ NON			

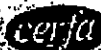
3 DESTINATAIRE		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : SOLAMAT MEREX		RESPONSABLE : D. Dumas	
ADRESSE : Site de Fos-sur-Mer		CODE FILIÈRE A.F.B. : 212	
TÉLÉPHONE : Route du Quai Minéralier			
TÉLEX : 13270 FOS-SUR-MER			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : ☒ INCINÉRATION		☐ REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ	
☐ VALORISATION		☐ MISE EN DÉCHARGE	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVÉ ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCRETS PRIS EN CHARGE LE : 6/5/02	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 360 TONNES	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-833 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16.2.85)



N° 07.0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1. PRODUCTEUR		N° SIRET : 542 104 651 000 11	
DÉNOMINATION : G. D. F.		RESPONSABLE : M. POMET	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 1630 AVENUE de la coque 84000 AVIGNON			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Engrais scellés en sac		CODE NOMENCLATURE : 050108	AU TITRE DU R.T.M.D. : MATIÈRE D'ASSIMILATION : NON SOUMIS
CONSISTANCE DU DÉCHET :		☒ SOLIDE	☐ BOUÉ ☐ LIQUIDE
TRANSPORT : ☒ BENNE		☐ CITERNE	☐ FÛTS Nbre : ☐ AUTRE PRÉCISEZ :
MODÉ D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 01090503	
INSTALLATION : SOLAMAT			
ADRESSE - TÉLÉPHONE : FOS			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.46, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.			
Signature :		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 6.05.02	
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 3 10 TONNES	

2. COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 335 750 852 000 77	
DÉNOMINATION : A. M. D.		RESPONSABLE : M. PASCAL	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : LES PENNES			
STOCKAGE : ☒ OUI		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 6.05.02	
Lieu du stockage :		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 3 10 TONNES	
☒ NON			
Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :			

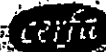
3. DESTINATAIRE		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : SOLAMAT MEREX		RESPONSABLE : D. JAMES	
ADRESSE : Site de Fos-sur-Mer		CODE FILÈRE A.F.B. : 25	
TÉLÉPHONE : Route du Quai Minéralier			
TÉLEX : 13270 FOS-SUR-MER			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : ☒ VALORISATION ☒ INCINÉRATION		☐ REGROUPEMENT ☐ AUTRE PRÉCISEZ	
Tél : 04 42 11 31 40		MISE EN DÉCHARGE	
Fax : 04 42 05 03 00			
SIRET : 646 950 022 000 38			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 61512002	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 16 TONNES	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75.

EXEMPLAIRE N° 4 - A conserver par le destinataire

Ministère chargé de l'environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16-2-85)



N° 07 1320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 - PRODUCTEUR		N° SIRET: 342 102 654 000 11	
DÉNOMINATION: G. D. F.		RESPONSABLE: M. BANET	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 1630 avenue de la Croix Noire 89000 Auxon			
DESIGNATION DU DÉCHET: eau de lavage		CODE NOMENCLATURE: 050108	AD TITRE DU R.T.M.D. MATIÈRE D'ASSIMILATION: N° DE GROUPE: N°R SOUMIS
CONSISTANCE DU DÉCHET:		☐ SOLIDE ☐ BOUES ☒ LIQUIDE	
MODE DE TRANSPORT:		☐ BENNE ☒ CITERNE ☐ Fûts Nbre: ☐ AUTRE PRÉCISEZ:	
MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION DÉCHÈTE: 07080503	
INSTALLATION: SOLAMAT			
ADRESSE - TÉLÉPHONE: ROGNAC			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45 et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORTEUR: 29.05.02	
Signature: [Signature]		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORTEUR: 1,5 TONNES	
2 - COLLECTEUR - TRANSPORTEUR		N° SIRET: 3319404800038	
DÉNOMINATION: BAEZA		RESPONSABLE: P. PEREZ	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: VITROLLES			
STOCKAGE: ☐ OUI - Lieu de stockage: ☒ NON		Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]	
		DATE DE REMISE À L'ÉLIMINATEUR: 29.05.02	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 3,5 TONNES	
3 - DESTINATAIRE		N° SIRET: SOLAMAT MEREX 445 510 172 000 20	
DÉNOMINATION: Montée des Pins		RESPONSABLE: D. DUMAS	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: 13340 ROGNAC		CODE LIEN AFB: 85	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: ☐ VALORISATION ☒ INCINÉRATION ☐ DÉTOXICATION ☐ MISE EN DÉCHARGE		PRÉTRAITEMENT: ☐ AUTRE PRÉCISEZ: ELA	
EN CAS DE RÉGROUPEMENT, INDIQUEZ LE N° DE CUVÉ ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT: DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT: - DESTINATION FINALE DU DÉCHET:			
REFUS DE PRISE EN CHARGE:		Signature: [Signature]	
MOTIFS:		DÉCHETS PRISE EN CHARGE LE: 29/5/02	
		QUANTITÉ REÇUE: 0 TONNES 620	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 6 et 24 - 2° de la loi N° 75-635 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 4. - A conserver par le destinataire

ANNEXE A-4 : PHOTOGRAPHIES DES TRAVAUX



Regard près de l'ancienne
salle des fours (réf.°5-annexe A-2)

Ouverture des cuves (présence d'eau,
de remblais et de goudrons)



ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE
F - 67300 SCHILTIGHEIM B.P. 194

EDF GDF Services Avignon Grand Delta

AUG ARLES
Vidange de cuves à goudron

Photographies des travaux

DATE : Nov. 2003 RAPP. N° EC 01 022/3/03

A-4



Cuve 1

Cuve 2

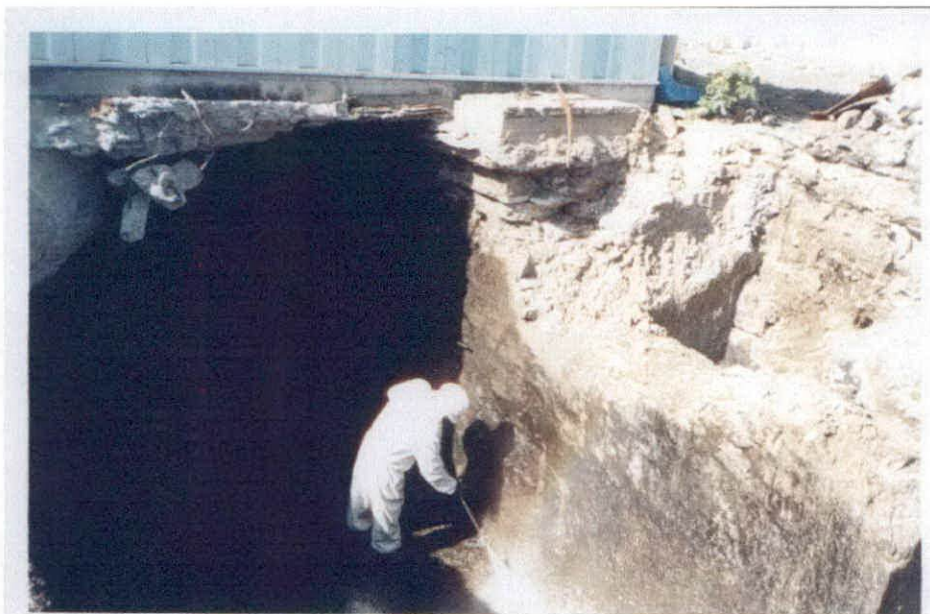


Regard n°5 et canalisations

Tampon recueillant le goudron



	ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE F - 67300 SCHILTIGHEIM B.P. 194
EDF GDF Services Avignon Grand Delta	
AUG ARLES Vidange de cuves à goudron	
Photographies des travaux	
DATE : Nov. 2003	RAPP. N° EC 01 022/3/03
A-4	



Nettoyage des cuves
à l'eau sous pression



Excavations remblayées
et compactées



ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE
F - 67300 SCHILTIGHEIM B.P. 194

EDF GDF Services Avignon Grand Delta

AUG ARLES
Vidange de cuves à goudron

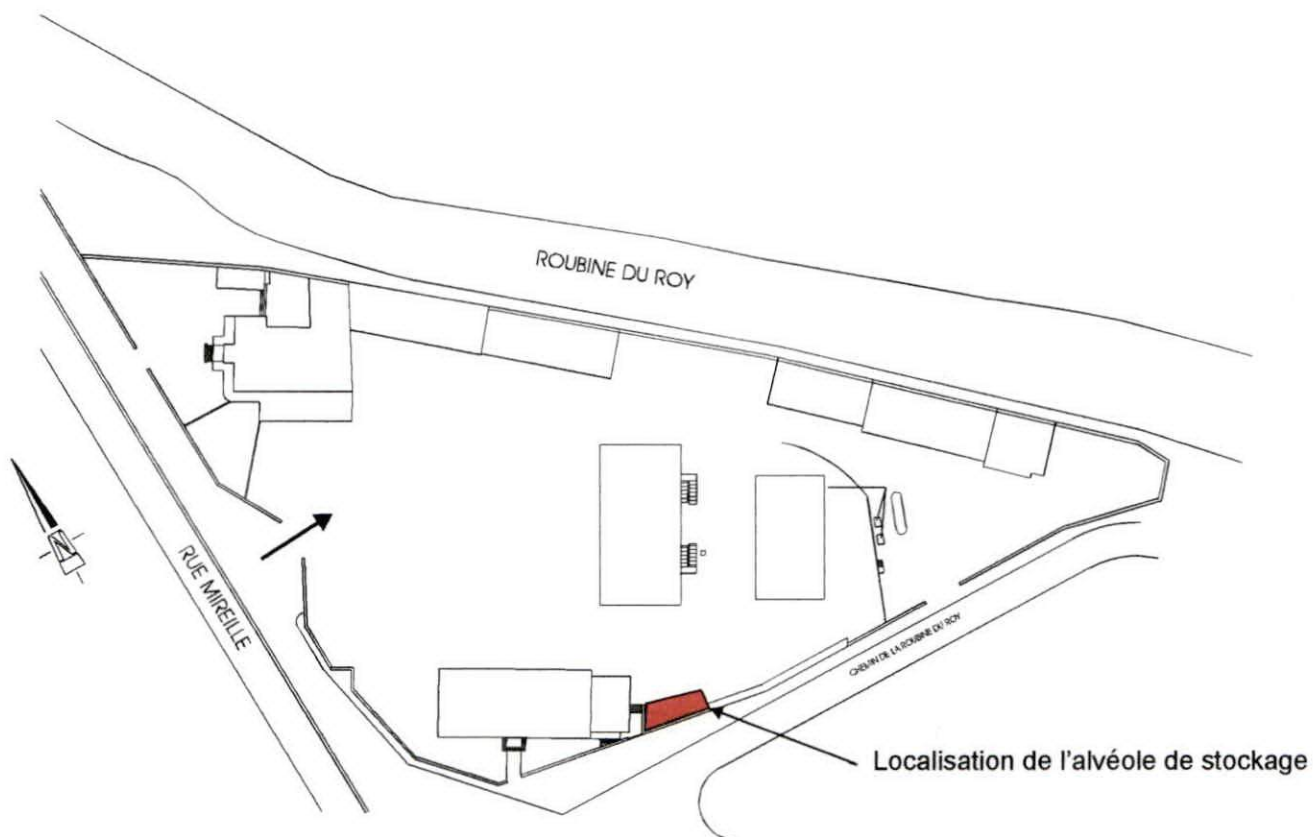
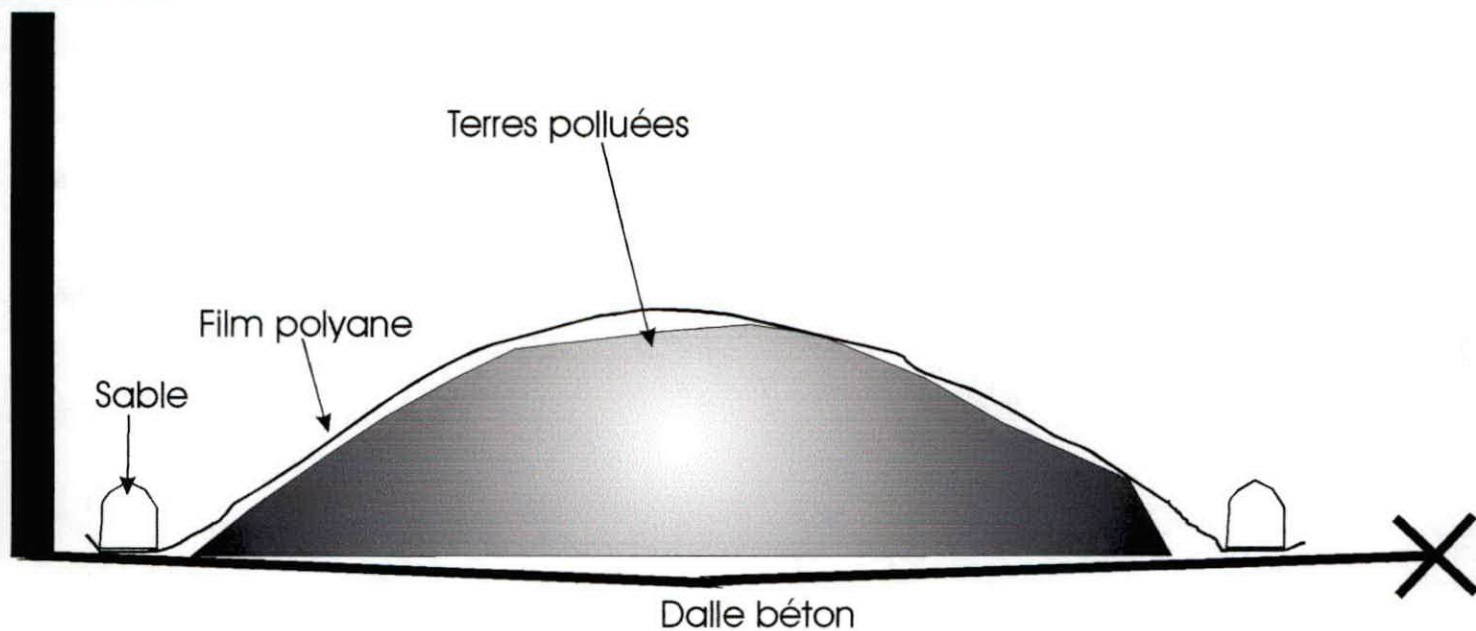
Photographies des travaux

DATE : Nov. 2003 RAPP. N° EC 01 022/3/03

A-4

ANNEXE A-5 : SCHEMA DE L'ALVEOLE DE STOCKAGE DES TERRES

Mur extérieur



eot
ENVIRONNEMENT

ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE
F - 67300 SCHILTIGHEIM B.P. 194

EDF GDF Services Avignon Grand Delta

AUG ARLES
Vidange de cuves à goudron
**Schéma de l'alvéole de
stockage**

DATE : Nov. 2003 RAPP. N° EC 01 022/3/03

A-5